

Fils et câbles d'énergie 2XSLCY



N° enregistrement : SERM-00017-V0.01-FR	Règles rédaction : « PCR-ed4-FR-2021 09 06 » complété par le « PSR-0001-ed4-FR-2022 11 16 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH08	Information et référentiels : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 07-2025	Durée de validité : 5 ans

Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2010

Interne □ Externe ☑

La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDEMAIN)

Les PEP sont conformes aux normes NF C08-100-1 :2016 et EN 50936 : 2019 ou NF E38-500 :2022 Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme

Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »



INFORMATIONS GENERALES

PRODUIT DE REFERENCE

La gamme de produits faisant l'objet de la déclaration environnementale est un câble d'énergie dont la référence commerciale est **2XSLCY (4G2,5)** dont les caractéristiques techniques sont les suivantes :

Caractéristiques techniques	
Catégorie de produit	Fils et câbles d'énergie
Domaine d'application	Résidentiel/Tertiaire/Industriel hors LAN
Poids	295,93 kg dont 95,25 kg d'emballage
Résistance linéique	7,98 Ohm/km
Durée de vie de référence	30 ans
Représentativité géographique	Fabrication en Italie ; Distribution, Installation, Utilisation et Fin de vie en France
Représentativité temporelle	2024

Tableau 1 - Caractéristiques techniques du produit de référence

FAMILLE ENVIRONNEMENTALE HOMOGENE

Cette étude regroupe les produits suivants qui font partie de la famille environnementale homogène :

Produits de la famille envir	onnemental homogène
2XSLCY-K 4G1,5 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY 3X6+3G1 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G2,5 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY 3X10+3G1,5 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G4 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY 3X16+3G2,5 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G6 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY 3X25+3G4 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G10 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY 3X35+3G6 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G16 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY 3X50+3G10 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G25 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY-K 3X70+3G10 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G35 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY-K 3X95+3G16 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G50 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY-K 3X120+3G16 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G70 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY-K 3X150+3G25 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY-K 4G95 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY-K 3X185+3G35 0,6/1KV NOIR TGL
2XSLCY 3X4+3G0,75 0,6/1KV NOIR TGL	2XSLCY-K 3X240+3G50 0,6/1KV NOIR TGL

Les produits 2XSLCY-K 4G1,5 0,6/1KV, 2XSLCY-K 4G2,5 0,6/1KV et 2XSLCY-K 3X240+3G50 0,6/1KV ont été utilisés pour définir les règles d'extrapolation incluses dans le présent document.

UNITE FONCTIONNELLE/ UNITE DECLAREE

L'unité fonctionnelle de cette étude est « Transporter de l'énergie exprimée pour 1 A sur une distance de 1 km pendant 30 années et un taux d'utilisation de 70 %, en conformité avec les normes en vigueur (mentionner les normes pertinentes ou se référer à la fiche technique du produit.

La durée et le taux d'utilisation correspondent à l'application « Bâtiment – Résidentiel/Tertiaire/Industriel hors LAN » telle que définie dans le tableau donné en Annexe 6.1 des règles spécifiques aux Fils, Câbles et Matériels de raccordement. »

Ce PEP a été élaboré en considérant les paramètres suivants :

- 1 km pour les étapes de fabrication, d'installation, de distribution et de fin de vie dans les limites du système
- 1 km pour les avantages et les impacts à l'extérieur des limites du réseau (si calculé)
- 1 km et 1A pour l'étape d'utilisation.

L'impact potentiel de l'étape d'utilisation est calculé par l'utilisateur de la PEP en tenant compte de l'ampérage réel à travers le produit pendant l'utilisation en multipliant l'impact par le carré de l'intensité. Cette PEP est valable dans la plage d'intensité en tenant compte de l'intensité maximale autorisée.

L'unité déclarée est définie dans le PSR-0001-ed4-EN-2022 11 16 comme : « Un câble capable de transmettre « N » A sur une distance de 1km pendant 30 ans et un taux d'utilisation de 70 %, conformément aux normes en vigueur (mentionner les normes pertinentes ou se référer à la fiche technique du produit). »

Ainsi, afin d'obtenir les impacts liés à l'unité déclarée, il faudra multiplier les impacts de la phase d'utilisation par le carré de $N(N^2)$; avec N comme intensité de courant réelle utilisée dans le câble.

MATIERES CONSTITUTIVES

La masse totale du produit de référence est de 295,93 kg dont 200,68 kg de produit et 95,25 kg d'emballages. Les matières constitutives sont :

es	Métaux		Plastiques		Autres	
ıtiv	Cuivre	32,9 %	PVC	25,2 %	Bois	32,1 %
stitu	Aluminium	1,1 %	XLPE	7,6 %		
con			Polyester	1,0 %		
res (PE-LD	0,1 %		
atiè						
Ž	Total	34,0 %	Total	33,9 %	Total	32,1 %

Tableau 2 - Matières constitutives

METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères imposés par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 du Programme PEP ecopassport[®]. L'unité fonctionnelle et les scénarios d'utilisation et de traitement des déchets sont conformes aux hypothèses fixées dans le PSR-0001-ed4-FR-2022 11 16.

Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME version 6.2 et sa base de données 04-2024.

ETAPE DE FABRICATION

Le produit a été fabriqué en Italie, ce qui implique que le modèle énergétique utilisé est :

Modèle énergétique

Electricity Mix; Production mix; Low voltage; 2020; Italy, IT

ETAPE DE DISTRIBUTION

La distribution du produit emballé depuis la dernière plate-forme logistique (France) jusqu'au lieux d'installation (France) a été modélisé par un transport en camion de 27t sur une distance de 1 000 km (scénario de transport national du PEP-PCR-ed4-FR-2021 09 06).

Un taux de charge des camions de 85% et un taux de retour à vide de 20% a été considéré.

Source PEFCR: https://ec.europa.eu/environment/eussd/smgp/pdf/PEFCR guidance v6.3.pdf

Aucun reconditionnement n'est nécessaire pour le transport.

ETAPE D'INSTALLATION

L'installation du produit génère des emballages dont le traitement a été modélisé conformément au PCR-ed4-FR-2021 09 06:

- Une collecte des déchets sur 1 000 km
- Le traitement des déchets d'emballages a été modélisé comme mentionné dans l'annexe D de l'édition 4 de la PCR

Selon le PSR, la valeur par défaut de 5 % du produit doit être considérée comme un déchet de produit au stade de l'installation.

ETAPE D'UTILISATION

Comme le produit ne consomme pas d'énergie et ne nécessite aucun entretien pendant sa phase d'utilisation, il n'y a pas d'étape d'utilisation pour ce produit à l'exception de certaines pertes électriques dues à l'effet Joule. Ainsi, la formule présentée par le PSR-0001-ed4-FR-2022 11 16 sous la rubrique « fils et câbles d'énergie » est la suivante :

$$E = Z \cdot I^2 \cdot \Delta t \quad (J \cdot km^{-1})$$

Enfin, concernant l'unité fonctionnelle (I = 1 A), la perte d'énergie pendant la phase d'utilisation sera équivalente à E = 82 782 000 J. Cette énergie est liée à un mix électrique spécifique qui est :

Modèle énergétique

Electricity Mix; Production mix; Low voltage; 2020; France, FR

ETAPE DE FIN DE VIE

Pour assurer la comparabilité de la PEP, les étapes de fin de vie à prendre en compte sont les suivantes :

- Transport du site d'installation au site de traitement des déchets (1 000 km de transport par camion de 17,3 t, avec un taux de chargement de 85 % et un taux de retour à vide de 100 %),
- Une étape de broyage / séparation des métaux et des plastiques,
- Se référer à l'annexe D de l'édition PCR4 pour le traitement en fin de vie des différents matériaux.
- Le mix énergétique de la France a été utilisé dans les traitements de fin de vie tel que :

Modèle énergétique

Electricity Mix; Production mix; Low voltage; 2020; France, FR

BENEFICES ET CHARGES NET AU DELA DES FRONTIERES DU SYSTEME (MODULE D SELON EN 15804)

Les **bénéfices du recyclage des emballages en étape d'installation** [A5-C4] ont été considérés dans le Module D. Ces bénéfices ont été modélisés par les quantités de matière recyclée renseignées en installation [A5] en quantités négatives de matières vierge.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'UNITE FONCTIONNELLE

Les résultats d'impacts présentés ci-dessous ont été obtenus à l'aide des méthodes définies par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 et PSR-0001-ed4-EN-2022 11 16. L'analyse de contribution des flux élémentaires en indicateurs environnementaux relève de calculs issus du logiciel d'analyse du cycle de vie EIME v6.2. Le set d'indicateurs utilisé est le set « Indicators for PEF EF 3.1 (Compliance : PEP ed.4, EN15804+A2) » développé par le département CODDE de Bureau Veritas en conformité avec l'annexe A du PCR-ed4-FR-2021 09 06.

L'unité fonctionnelle étant la même que l'unité déclarée sauf à partir de la phase d'utilisation, les impacts sont identiques pour les deux unités. Afin d'obtenir les impacts liés à l'unité déclarée, il faudra multiplier les impacts de la phase d'utilisation par le carré de N (N²); avec N comme intensité réelle du courant utilisé dans le câble.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PRODUIT DE REFERENCE A L'ECHELLE DE L'UNITE FONCTIONNELLE

Les indicateurs environnementaux calculés et déclarés dans la fiche PEP du produit à l'échelle de l'unité fonctionnelle sont :

	INDICATEURS OBLIGATOIRES														
Indicateurs d'impact	Unité	Fabrication	Distribution	Installation	nstallation Utilisation								Fin de Vie	Total (hors D)	Bénéfices et Charges
		A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	B4	B5	В6	В7	B1-B7	C1-C4		D
Changement climatique - total	kg CO2 eq	8,88E+02	1,90E+01	6,18E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,74E+01	0,00E+00	9,74E+01	1,68E+02	1,23E+03	-1,62E+02
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO2 eq	8,58E+02	1,90E+01	5,45E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,70E+01	0,00E+00	9,70E+01	1,56E+02	1,18E+03	-1,49E+02
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq	2,94E+01	0,00E+00	7,35E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,30E-01	0,00E+00	4,30E-01	1,20E+01	4,93E+01	-1,29E+01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO2 eq	3,10E-10	0,00E+00	9,90E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,98E-04	2,08E-04	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	1,36E-04	2,91E-08	7,41E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,61E-06	0,00E+00	1,61E-06	1,10E-05	1,56E-04	-4,42E-05
Acidification	mol H+ eq	1,85E+01	1,20E-01	1,03E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,19E-01	0,00E+00	5,19E-01	1,83E+00	2,20E+01	-1,02E+01
Eutrophisation eau douce	kg P eq	7,02E-03	7,13E-06	1,90E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,38E-03	0,00E+00	4,38E-03	3,74E-01	4,04E-01	-3,13E-04

Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	7,07E-01	5,64E-02	5,36E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,69E-02	0,00E+00	7,69E-02	2,72E-01	1,17E+00	-1,65E-01
Eutrophisation terrestre	mol N eq	9,30E+00	6,19E-01	6,98E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,22E+00	0,00E+00	1,22E+00	3,57E+00	1,54E+01	-1,92E+00
Formation d'ozone photochimique	kg COVNM eq	3,35E+00	1,56E-01	2,23E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,20E-01	0,00E+00	2,20E-01	8,34E-01	4,78E+00	-1,18E+00
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	kg Sb eq	1,30E-01	7,48E-07	7,11E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,32E-04	0,00E+00	1,32E-04	1,21E-02	1,50E-01	-8,19E-02
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ	1,71E+04	2,65E+02	1,01E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,78E+04	0,00E+00	1,78E+04	2,42E+03	3,86E+04	-2,68E+03
Besoin en eau	m3 eq	1,20E+03	7,22E-02	7,60E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,01E+01	0,00E+00	2,01E+01	3,21E+02	1,62E+03	-4,92E+02

Flux d'inventaire	Unité	Fabrication	Distribution	Installation				Utilis	sation				Fin de Vie		Bénéfices et Charges
		A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	B4	B5	В6	В7	B1-B7	C1-C4	(hors D)	D
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	2,51E+03	3,54E-01	1,44E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,97E+03	0,00E+00	1,97E+03	3,31E+02	4,96E+03	-2,80E+02
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	6,45E+01	0,00E+00	3,22E+00	0,00E+00	6,77E+01	0,00E+00								
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	2,58E+03	3,54E-01	1,47E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,97E+03	0,00E+00	1,97E+03	3,31E+02	5,03E+03	-2,80E+02
Utilisation d'énergie primaire non	MJ	1,46E+04	2,65E+02	8,85E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,78E+04	0,00E+00	1,78E+04	2,42E+03	3,59E+04	-2,68E+03

renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières															
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	2,53E+03	0,00E+00	1,26E+02	0,00E+00	2,65E+03	0,00E+00								
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ	1,71E+04	2,65E+02	1,01E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,78E+04	0,00E+00	1,78E+04	2,42E+03	3,86E+04	-2,68E+03
Utilisation de matières secondaires	kg	0,00E+00													
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00													
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00													
Utilisation nette d'eau douce	m³	2,78E+01	1,68E-03	1,77E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,72E-01	0,00E+00	4,72E-01	7,50E+00	3,75E+01	-1,15E+01
Déchets dangereux éliminés	kg	1,20E+04	0,00E+00	6,12E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,70E+00	0,00E+00	9,70E+00	2,47E+02	1,28E+04	-7,53E+03
Déchets non dangereux éliminés	kg	1,89E+02	6,67E-01	1,35E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,33E+01	0,00E+00	2,33E+01	5,51E+01	2,81E+02	-6,99E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg	1,17E-01	4,75E-04	6,25E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,62E-03	0,00E+00	4,62E-03	4,93E-03	1,34E-01	-5,88E-02
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00													

| Matières destinées au recyclage | kg | 9,48E-05 | 0,00E+00 | 3,03E+00 | 0,00E+00 | 6,06E+01 | 6,37E+01 | 0,00E+00 |
|--|----|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Matières destinées à la valorisation énergétique | kg | 0,00E+00 |
| Énergie fournie à l'extérieur | MJ | 2,46E+00 | 0,00E+00 | 8,98E-01 | 0,00E+00 | 3,36E+00 | 0,00E+00 |

					IND	ICATEURS	FACULTATII	FS							
Indicateurs d'impact	Unité	Fabrication	Distribution	Installation				Utilis	sation				Fin de Vie	Total (hors D)	Bénéfices et Charges
		A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	B4	B5	В6	B7	B1-B7	C1-C4		D
Utilisation totale énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	1,97E+04	2,65E+02	1,16E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,98E+04	0,00E+00	1,98E+04	2,75E+03	4,36E+04	-2,96E+03
Emissions de particules fines	Décès/Kg eq PM2.5	1,15E-04	9,79E-07	6,39E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,05E-05	0,00E+00	2,05E-05	1,07E-05	1,54E-04	-6,15E-05
Rayonnements ionisants, santé humaine	kBq U235 eq	2,87E+04	4,63E-02	1,44E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,39E+03	0,00E+00	2,39E+03	3,30E+01	3,26E+04	-1,68E+04
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	7,14E+03	1,24E+01	9,98E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,97E+02	0,00E+00	2,97E+02	1,23E+04	2,07E+04	-2,46E+03
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	7,83E-05	3,34E-10	3,94E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,87E-08	0,00E+00	1,87E-08	3,83E-07	8,27E-05	-1,35E-06
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	2,17E-04	6,46E-09	1,23E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,98E-07	0,00E+00	5,98E-07	2,90E-05	2,59E-04	-1,35E-04
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	pas de dimension	1,10E+02	0,00E+00	6,20E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,56E+00	0,00E+00	5,56E+00	1,13E+03	1,31E+03	0,00E+00

Tableau 3 - Résultats des indicateurs environnementaux du flux de référence sur le cycle de vie à l'échelle de l'unité fonctionnelle

	AUTRES INDICATEURS														
Indicateurs d'impact	Unité	Fabrication	Distribution	Installation		Utilisation							Fin de Vie	Total (hors D)	Bénéfices et Charges
		A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	B4	B5	В6	B7	B1-B7	C1-C4	(nors D)	D
Teneur en carbone biogénique du produit*	Kg de C	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Teneur en carbone biogénique du packaging*	Kg de C	1,34E+00	NA	6,70E-2	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	1,34E+00	NA

^{*} Pour les indicateurs de teneur en carbone biogénique, le calcul a été effectué sur la base des répartitions Carton (28%), Bois (39,52%) et Papier (37,80%) fournies respectivement par l'ADEME, la norme EN16485. et APESA/RECORD selon la méthode d'évaluation -1/+1. Ces indicateurs peuvent être déclarés à zéro pour les équipements couverts par le programme qui ne sont pas concernés.

Tableau 4 - Contenu en carbone biogénique à l'échelle de l'unité fonctionnelle

COEFFICIENTS D'EXTRAPOLATION

Dans une feuille PEP valable pour une gamme de produits, un coefficient de pondération des indicateurs environnementaux est appliqué pour toutes les références d'une même gamme de produits. Les coefficients d'extrapolation sont donnés pour les impacts environnementaux à l'échelle du produit et de l'unité fonctionnelle. Pour chaque étape du cycle de vie, les impacts environnementaux du produit considéré sont calculés en multipliant les impacts du produit de référence par les coefficients d'extrapolation. Pour obtenir le total, il faut additionner les impacts environnementaux de chaque étape du cycle de vie. Dans le PSR-0001-ed4-FR-2022 11 16, aucune règle d'extrapolation n'est disponible, ce qui signifie qu'elles doivent être générées si l'on veut couvrir toute une famille homogène.

Les règles d'extrapolation ont été calculées sur la base des résultats de l'évaluation des incidences sur l'environnement de trois produits : 2XSLCY (4G1,5) 2XSLCY-K (4G2,5) 2XSLCY-K (3X240+3G50). Pour chaque étape du cycle de vie adaptée à chaque indicateur d'impact, des coefficients d'extrapolation ont été générés et compilés dans le tableau suivant.

Les coefficients d'extrapolation sont basés sur un type de fonction :

- Fonction linéaire, f(X) = a*X + b.

Pour chaque étape, les règles d'extrapolation ont été calculées grâce à différents paramètres qui sont rapportés dans le tableau suivant :

Étape du cycle de vie	Paramètre X
TOTAL	Masse du produit emballé (kg/km)
Fabrication	Produit emballé en masse (kg/km)
Distribution	Produit emballé en masse (kg/km)
Installation	Masse {emballage + 5 % (produit emballé dans la masse)} (kg/km)
Utilisation	Résistance linéique en Ω/km
Fin de vie	Produit de masse (kg/km)
Bénéfices et charges au-delà du cycle de vie	Produit emballé en masse (kg/km)

Ces coefficients d'extrapolation ont été calculés grâce aux impacts des unités fonctionnelles. Afin d'obtenir les impacts liés à l'unité déclarée, il faut multiplier les impacts de la phase d'utilisation par le carré de N (N²) ; avec N comme intensité de courant réelle utilisée dans le câble.

Ces coefficients d'extrapolation ont été calculés grâce aux impacts des unités fonctionnelles.

Lorsque le coefficient c n'est pas indiqué dans le tableau suivant, cela signifie que la règle d'extrapolation suit la fonction linéaire.

Etapes du cycle de vie Indicateur s d'impact	Т	OTAL		Fab	rication		Distrik	oution		Installa	tion	Utilis	ation	Fin d	le vie	charges	ices et au-delà e de vie
	а	b	С	а	b	С	а	b	а	b	С	а	b	а	b	а	b
GWP	3,76E+0 0	1,48E+0 2		2,42E+0 0	1,63E+0 2		6,41E- 02	3,32E- 04		2,09E+0 0	- 1,71E+0 2	1,22E+0 1	-1,42E- 14	1,15E+0 0	- 5,77E+0 1	- 1,20E+0 0	1,93E+0 2
GWP-b	3,01E- 01	- 3,86E+0 1		1,81E- 01	- 2,41E+0 1		0,00E+0 0	0,00E+0 0		1,87E- 01	- 1,33E+0 1	5,38E- 02	-2,22E- 16	1,07E- 01	- 8,58E+0 0	-1,04E- 01	1,73E+0 1
GWP-f	3,46E+0 0	1,87E+0 2		2,24E+0 0	1,87E+0 2		6,41E- 02	3,32E- 04		1,91E+0 0	- 1,58E+0 2	1,22E+0 1	-2,84E- 14	1,05E+0 0	- 4,91E+0 1	- 1,10E+0 0	1,75E+0 2
GWP-lu	1,79E- 06	-3,09E- 04		2,67E- 12	-4,60E- 10		0,00E+0 0	0,00E+0 0		9,78E- 07	-9,81E- 05	0,00E+0 0	0,00E+0 0	1,77E- 06	-1,43E- 04	0,00E+0 0	0,00E+0 0
ODP	7,23E- 07	-5,88E- 05		6,18E- 07	-4,84E- 05		9,84E- 11	5,09E- 13		3,95E- 07	-3,65E- 05	2,01E- 07	-4,24E- 22	7,39E- 08	-3,45E- 06	-3,44E- 07	5,64E- 05
АР	1,60E- 01	- 2,41E+0 1		1,39E- 01	- 2,16E+0 1		4,07E- 04	2,10E- 06		8,72E- 02	- 8,61E+0 0	6,50E- 02	-2,78E- 16	1,38E- 02	-8,51E- 01	-8,59E- 02	1,47E+0 1
EP-fw	3,39E- 03	-5,71E- 01		1,06E- 05	3,41E- 03		2,41E- 08	1,25E- 10		1,85E- 03	-1,85E- 01	5,49E- 04	-8,67E- 19	3,34E- 03	-2,69E- 01	-1,62E- 06	1,96E- 04
EP-m	4,79E- 03	-2,17E- 01		2,79E- 03	-1,14E- 01		1,91E- 04	9,86E- 07		2,63E- 03	-2,38E- 01	9,64E- 03	-1,39E- 17	1,65E- 03	-5,41E- 02	-1,28E- 03	2,11E- 01
EP-t	5,86E- 02	- 1,39E+0 0		3,23E- 02	-1,96E- 01		2,09E- 03	1,08E- 05		3,21E- 02	- 2,87E+0 0	1,53E- 01	-2,22E- 16	2,24E- 02	-8,42E- 01	-1,51E- 02	2,49E+0 0
РОСР	2,44E- 02	- 2,28E+0 0		1,77E- 02	- 1,82E+0 0		5,27E- 04	2,73E- 06		1,34E- 02	- 1,26E+0 0	2,76E- 02	-2,78E- 17	5,24E- 03	-1,98E- 01	-9,67E- 03	1,63E+0 0
ADP-e	1,29E- 03	-2,21E- 01		1,12E- 03	-1,93E- 01		2,53E- 09	1,31E- 11		7,01E- 04	-7,03E- 02	1,66E- 05	-4,07E- 20	1,08E- 04	-8,74E- 03	-7,06E- 04	1,22E- 01
ADP-f	5,95E+0 1	2,66E+0 4		4,33E+0 1	3,95E+0 3		8,96E- 01	4,63E- 03		3,40E+0 1	- 2,78E+0 3	2,23E+0 3	-3,64E- 12	1,57E+0 1	- 6,60E+0 2	- 1,97E+0 1	3,14E+0 3

WDP	1,02E+0 1	- 1,34E+0 3	6	6,97E+0 0	- 8,32E+0 2	2,44E- 04	1,26E- 06	5,57E+0 0	- 5,40E+0 2	2,51E+0 0	0,00E+0 0	2,85E+0 0	- 2,28E+0 2	- 4,20E+0 0	7,20E+0 2
PM	9,57E- 07	-1,17E- 04	8	8,36E- 07	-1,27E- 04	3,31E- 09	1,71E- 11	5,24E- 07	-5,15E- 05	2,57E- 06	-6,78E- 21	7,77E- 08	-4,41E- 06	-5,16E- 07	8,78E- 05
IRP	2,43E+0 2	- 3,69E+0 4	2,	2,32E+0 2	- 3,83E+0 4	1,56E- 04	8,09E- 07	1,33E+0 2	- 1,32E+0 4	2,99E+0 2	-9,09E- 13	2,08E- 01	- 8,00E+0 0	- 1,44E+0 2	2,48E+0 4
ETP-fw	1,39E+0 2	- 1,96E+0 4	3	3,47E+0 1	- 3,09E+0 3	4,21E- 02	2,18E- 04	7,60E+0 1	- 7,41E+0 3	3,72E+0 1	-5,68E- 14	1,01E+0 2	- 7,31E+0 3	- 2,00E+0 1	3,34E+0 3
НТР-с	1,04E- 07	4,69E- 05	g	9,57E- 08	4,52E- 05	1,13E- 12	5,84E- 15	5,66E- 08	-2,60E- 06	2,34E- 09	0,00E+0 0	3,35E- 09	-2,61E- 07	-1,15E- 08	1,97E- 06
HTP-nc	2,19E- 06	-3,74E- 04	-	1,84E- 06	-3,15E- 04	2,18E- 11	1,13E- 13	1,20E- 06	-1,20E- 04	7,49E- 08	-1,06E- 22	2,56E- 07	-2,02E- 05	-1,16E- 06	2,00E- 04

Tableau 5 : Coefficients des règles extrapolation sur les indicateurs d'impacts

Etapes du cycle de vie Indicateu rs d'impact	т	OTAL		Fab	rication		Distrik	oution		Installa	tion	Utilis	ation	Fin d	le vie	charges	ices et au-delà e de vie
	а	b	C	а	b	С	а	b	а	b	С	а	b	а	b	а	b
SQP	1,03E+ 01	- 1,68E+ 03		1,14E- 01	7,04E+ 01		0,00E+ 00	0,00E+ 00		5,63E+ 00	- 5,61E+ 02	6,96E- 01	-1,78E- 15	1,01E+ 01	- 8,14E+ 02	0,00E+ 00	0,00E+ 00
PERE	7,27E+ 00	3,48E+ 03		4,59E+ 00	1,16E+ 03		1,20E- 03	6,18E- 06		4,14E+ 00	- 3,15E+ 02	2,47E+ 02	-6,82E- 13	2,72E+ 00	- 1,95E+ 02	- 2,23E+ 00	3,69E+ 02
PERM	2,66E- 02	6,06E+ 01		2,53E- 02	5,77E+ 01		0,00E+ 00	0,00E+ 00		1,45E- 02	1,65E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00
PERT	7,30E+ 00	3,54E+ 03		4,62E+ 00	1,21E+ 03		1,20E- 03	6,18E- 06		4,15E+ 00	- 3,13E+ 02	2,47E+ 02	-6,82E- 13	2,72E+ 00	- 1,95E+ 02	- 2,23E+ 00	3,69E+ 02
PENRE	5,59E+ 01	2,52E+ 04		3,98E+ 01	2,61E+ 03		8,96E- 01	4,63E- 03		3,21E+ 01	- 2,68E+ 03	2,23E+ 03	-3,64E- 12	1,57E+ 01	- 6,60E+ 02	- 1,97E+ 01	3,14E+ 03
PENR M	3,65E+ 00	1,42E+ 03		3,48E+ 00	1,35E+ 03		0,00E+ 00	0,00E+ 00		1,99E+ 00	- 1,02E+ 02	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00
PENRT	5,95E+ 01	2,66E+ 04		4,33E+ 01	3,95E+ 03		8,96E- 01	4,63E- 03		3,40E+ 01	- 2,78E+ 03	2,23E+ 03	-3,64E- 12	1,57E+ 01	- 6,60E+ 02	- 1,97E+ 01	3,14E+ 03
PET	6,68E+ 01	3,01E+ 04		4,79E+ 01	5,17E+ 03		8,97E- 01	4,64E- 03		3,82E+ 01	- 3,10E+ 03	2,48E+ 03	-3,64E- 12	1,84E+ 01	- 8,55E+ 02	- 2,19E+ 01	3,51E+ 03
SM	0,00E+ 00	0,00E+ 00		0,00E+ 00	0,00E+ 00		0,00E+ 00	0,00E+ 00		0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00
RSF	0,00E+ 00	0,00E+ 00		0,00E+ 00	0,00E+ 00		0,00E+ 00	0,00E+ 00		0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00	0,00E+ 00

	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+
NRSF	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	2,38E-	-	1,62E-	-	5,68E-	2,94E-	1,30E-	-	5,91E-	-1,11E-	6,65E-	-	-9,78E-	1,68E+
FW	01	3,13E+	01	1,95E+	06	08	01	1,26E+	02	16	02	5,29E+	02	01
		01		01				01				00		
	1,09E+	-	1,03E+	-	0,00E+	0,00E+	5,96E+	-	1,22E+	-1,78E-	1,19E+	7,00E+	-	1,12E+
HWD	02	1,87E+	02	1,77E+	00	00	01	5,97E+	00	15	00	00	6,48E+	04
		04		04				03					01	
	4,62E-	1,25E+	2,14E-	1,00E+	2,25E-	1,17E-	2,59E-	-	2,92E+	-3,55E-	2,36E-	7,17E+	-1,22E-	-
NHWD	01	02	01	02	03	05	01	1,66E+	00	15	01	00	01	1,60E+
								01						01
RWD	2,23E-	4,90E-	1,95E-	4,06E-	1,61E-	8,30E-	1,23E-	-8,33E-	5,79E-	-8,67E-	1,72E-	1,35E-	-1,21E-	-8,96E-
RWD	04	02	04	02	06	09	04	03	04	19	05	03	04	03
CDII	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+
CRU	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	5,29E-	-	7,89E-	-1,34E-	0,00E+	0,00E+	2,89E-	-	0,00E+	0,00E+	5,24E-	-	0,00E+	0,00E+
MFR	01	8,97E+	07	04	00	00	01	2,89E+	00	00	01	4,08E+	00	00
		01						01				01		
MER	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+
MEK	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	1,20E-	-9,93E-	8,34E-	-8,19E-	0,00E+	0,00E+	4,18E-	-	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+	0,00E+
EE	02	02	03	03	00	00	02	3,65E+	00	00	00	00	00	00
								00						

Tableau 6 : Coefficients des règles extrapolation sur les indicateurs de flux

Emballage / Produit	Carton	Bois	Papier		
Proportion massique (kg)	Mc	Mw	Мр		
Contenu en carbone biogénique (kg)	0,28*Mc	0,3952*Mw	0,378*Mp		

Tableau 7 : Coefficients de la teneur en carbone biogénique

EXEMPLE APPLIQUE SUR UN CABLE INCLUS DANS LA PEP

Appliquons ces coefficients d'extrapolation au 2XSLCY (3X240+3G50) pour 1 km de câble. Sa masse emballée est de 8 984 kg, sa masse de produit est de 8 564 kg et sa masse d'emballage est de 420 kg. La résistivité linéaire associée est de $0.0801~\Omega/km$.

Exemple de calcul pour l'indicateur réchauffement climatique (GWP), pour le total des impacts :

Formule utilisée : a*X + b avec :

X : Masse du produit emballé (kg/km), ici 8,98E+03 ; a : 3,76E+00 ; b : 1,48E+02

GWP = 3,40 E+04 kg CO2 eq

	GWP (kg CO2 eq)						
	Valeurs						
TOTAL	3,40E+04						
Fabrication	2,19E+04						
Distribution	5,76E+02						
Installation	1,65E+03						
Utilisation	9,78E-01						
Fin de vie	9,82E+03						
Bénéfices et charges au-delà du cycle de vie	-1,06E+04						

Tableau 8 – Calcul de l'indicateur utilisant la règle d'extrapolation

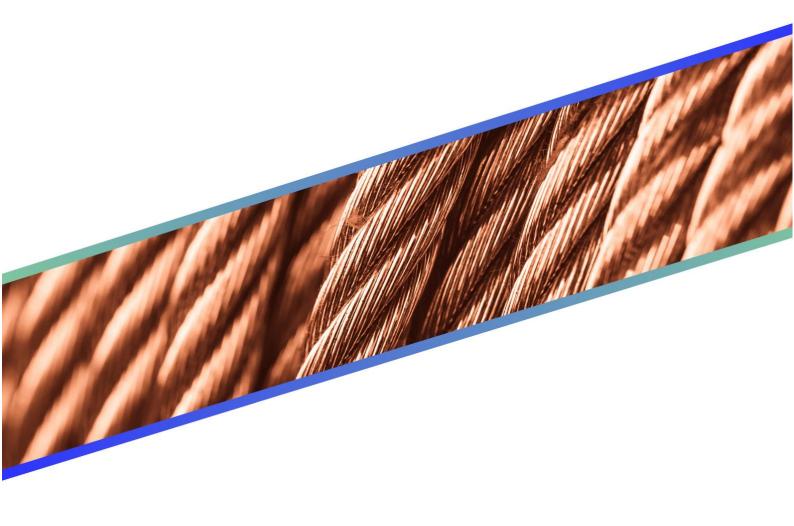
EXEMPLE DE CALCUL POUR LE CARBONE BIOGENIQUE

Coefficient de calcul de la teneur en carbone biogénique :

Emballage / Produit	Carton	Bois	Papier		
Proportion massique (kg)	Mc =0	Mw = 15	Mp = 0		
Contenu en carbone biogénique (kg)	0,28*Mc	0,3952*Mw	0,378*Mp		

Tableau 9 : Calcul des coefficients de la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique = 0,3952* 15 = 1,035 kg de C



Détenteur de la déclaration								
	SERMES							
Cormoc		6 rue Pierre Clostermann, 67120 DACHSTEIN- FRANCE						
e sermes	TeL	+33 (0)3 88 40 72 39						
	Email	maxime-melniciuc@sermes.fr						
	Web	https://www.sermes.fr/						
Auteur de l'Analyse de Cycle de Vie								
AU VE	CODDE- Département du LCIE Bureau Veritas							
		170 Rue de Chatagnon – 38430 MOIRANS - FRANCE						
\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Tel	+33 (0)4 76 07 36 46						
1828	Email	codde@fr.bureauveritas.com						
LCIE	Web	www.codde.fr						